

MODELE D'ENGAGEMENT RECIPROQUE

LA PROFESSION A POUR OBJET L'ACCUEIL PAR L'ASSISTANT MATERNEL À SON DOMICILE D'UN ENFANT CONFIE PAR SON OU SES PARENT(S) POUR PARTICIPER À SA PRISE EN CHARGE ET SON ÉPANOUISSEMENT.

LA PROFESSION D'ASSISTANT MATERNEL EST RÉGIE PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES, EN VIGUEUR, RELEVANT,

- DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES
- DE LA CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL DES ASSISTANTS MATERNELS DU PARTICULIER EMPLOYEUR
- DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
- DU CODE DU TRAVAIL

LE PARENT QUI CONFIE SON ENFANT À UN ASSISTANT MATERNEL DEVIENT DE CE FAIT UN PARTICULIER EMPLOYEUR.

Avertissement : Ce document vous est proposé comme modèle afin de faciliter les relations contractuelles. La responsabilité du R.P.E. et de la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne ne saurait en aucun cas être engagée. Seuls l'employeur et l'assistant(e) maternel(le) sont responsables des termes de ce contrat, de son contenu et de son exécution.

Suite au contact pris ce jour :/...../.....

ENTRE LE FUTUR EMPLOYEUR :

Monsieur ou Madame :

Adresse :
.....

Téléphone :

Fax :

E-mail :

ET LE OU LA FUTUR(E) SALARIÉ(E) :

Monsieur et/ou Madame, Assistant(e) Maternel(le) :

Adresse :

Adresse du lieu d'accueil si différente :

Téléphone :

Fax :

E-mail :

Pour l'accueil de l'enfant

Il est convenu d'une promesse d'embauche avec signature de contrat à compter du
:...../...../.....

sur les bases suivantes :

- Horaires d'accueil :
- Tarif horaire net et brut :
- Rémunération nette et brute :

Si l'une des parties décide de ne pas donner suite à cet accord de principe, elle versera à l'autre une indemnité d'un montant équivalent à ½ mois de salaire brut défini au moment de la conclusion de cet engagement.

Elle n'est pas due, sur présentation d'un justificatif, dès lors que les évènements suivants surviennent entre la date de l'engagement réciproque et la date d'effet de l'embauche :

- Le décès de l'enfant du particulier employeur
- Le retrait, la suspension ou le non-renouvellement de l'agrément dont est titulaire l'assistant maternel.

Signature du futur employeur
(précédée de : Lu et approuvé)

Signature du futur salarié
(précédée de : Lu et approuvé)